INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Science, technologie et innovation **en bref**

Juin 2013

L'accès des entreprises à Internet dans les régions du Québec

Marianne Bernier, économiste

Pour en savoir plus

Les données présentées dans ce bulletin sont tirées du volet établissement de l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans le site Web à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/entreprises/index.htm

Plus de neuf établissements sur dix ont une connexion à Internet

La proportion d'établissements de cinq employés et plus qui a une connexion Internet s'élève à 91,5 % au Québec en 2012. Parmi les non branchés (8,5 %), un établissement sur dix a l'intention d'avoir une connexion à Internet au cours des douze prochains mois, ce qui signifie que le taux de branchement devrait peu augmenter en 2013.

Quatre régions administratives se distinguent de l'ensemble du Québec : le Centre-du-Québec (95,5 %), les Laurentides (94,3 %), la Montérégie (88,4 %) et le Nord-du-Québec (85,7 %). Les deux premières régions ont des taux significativement plus élevés que le taux québécois, tandis que les deux suivantes ont des taux de branchement moins élevés. Les autres régions administratives n'ont pas une proportion d'établissements branchés significativement différente de celle du Québec, c'est-à-dire que l'écart entre l'estimation de la région et celle de l'ensemble des établissements n'est pas assez grand pour être considéré statistiquement significatif.

Figure 1
Taux de branchement à Internet des établissements de 5 employés et plus, selon la région administrative, Québec, 2012

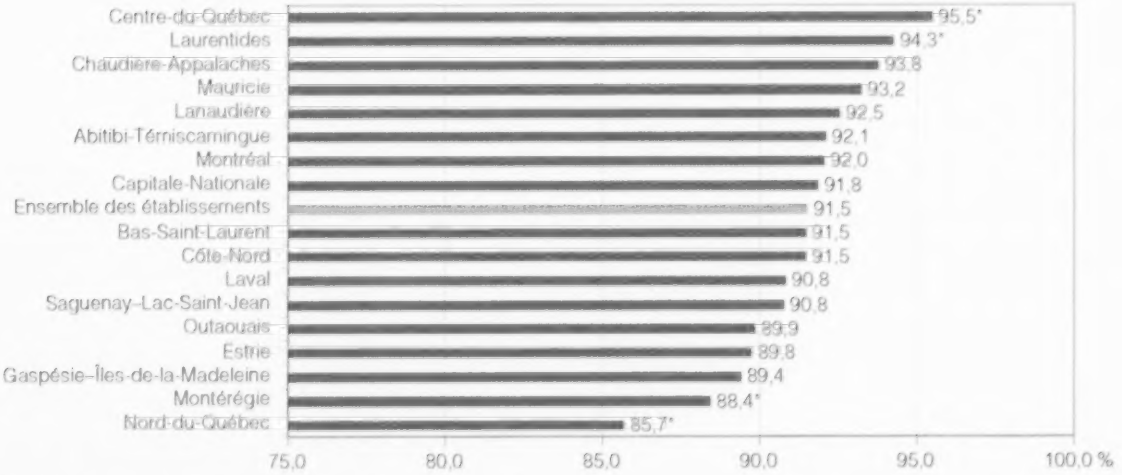

* Le taux est significativement différent de celui pour l'ensemble du Québec.
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, 2012.

Le manque de besoin est la principale raison du non-branchement à Internet

En 2012, 8,5 % des établissements ne sont pas branchés à Internet. La raison de non-branchement la plus fréquemment évoquée par ces établissements est de loin le manque de besoin (82,9 %). D'autres raisons ont également été mentionnées, mais par une moindre proportion d'établissements non branchés : le coût trop élevé (13,7 %), la qualité du service disponible insatisfaisante (1,3 %) et le manque de disponibilité dans la région (1,0 %). En outre, d'autres raisons (13,8 %) ont été évoquées par ces établissements.

Figure 2

Part des établissements qui n'ont pas de connexion à Internet selon la raison, établissements de 5 employés et plus, Québec, 2012

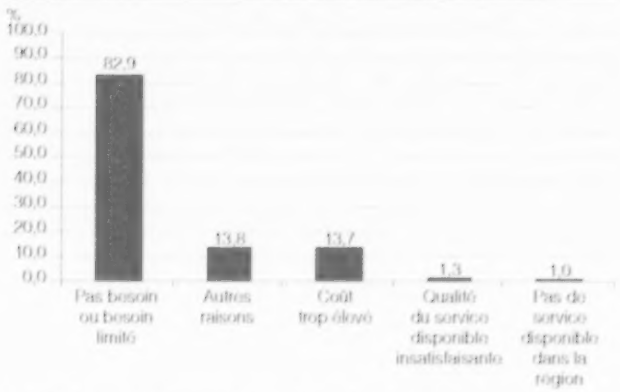

* Le taux est significativement différent de celui pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, 2012.

Plus de la moitié des établissements branchés ont une connexion Internet mobile

La connexion mobile est généralement utilisée avec les téléphones intelligents et les tablettes numériques. Elle est présente dans 56,5 % des établissements de cinq employés et plus au Québec. Très peu d'établissements branchés (0,8 %) ont seulement une connexion mobile; la plupart ont aussi une connexion Internet fixe telle que la ligne téléphonique ou le câble.

La proportion d'établissements qui a une connexion Internet mobile varie entre les régions administratives. Plus précisément, vingt points de pourcentage séparent le branchement à Internet mobile entre les régions du Bas-Saint-Laurent (42,2 %) et de Laval (64,2 %). Néanmoins, seulement deux autres régions administratives ont un taux significativement différent de celui de l'ensemble du Québec (56,5 %). Il s'agit de l'Abitibi-Témiscamingue (44,3 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (47,8 %). Les autres régions ont des taux allant de 50,1 % (Nord-du-Québec) à 61,5 % (Montréal).

Plus de neuf établissements branchés sur dix ont une connexion haute vitesse

L'Internet haute vitesse[1] est maintenant la norme dans les établissements branchés. Au Québec, 95,3 % des établissements branchés le sont avec une connexion haute vitesse et cette proportion varie très peu entre les régions administratives. Les régions de Chaudière-Appalaches (98,0 %) et de la Capitale-Nationale (97,7 %) sont celles avec les taux de branchement à Internet haute vitesse les plus élevés du Québec. À l'opposé, la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine a la proportion d'établissements branchés à la haute vitesse la plus faible (90,6 %) suivie du Nord-du-Québec (91,7 %). Ces quatre taux sont d'ailleurs les seuls taux significativement différents de celui de l'ensemble des établissements. Les autres régions ont des taux allant de 92,7 % (Côte-Nord) à 96,6 % (Laval).

Figure 3

Taux de branchement à Internet mobile des établissements de 5 employés et plus, selon la région administrative, Québec, 2012

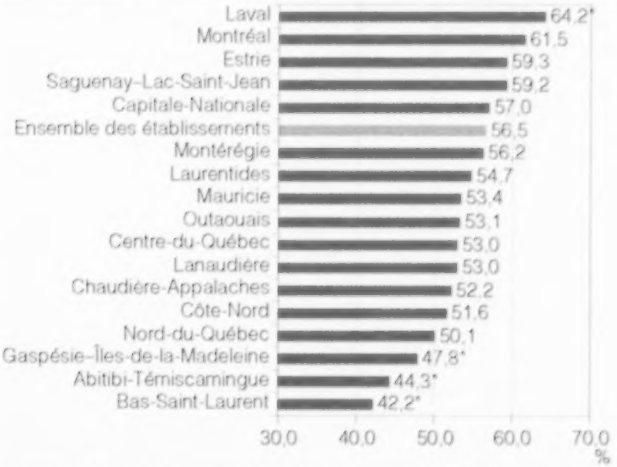

* Le taux est significativement différent de celui pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, 2012.

Figure 4

Taux de branchement à Internet haute vitesse des établissements de 5 employés et plus, selon la région administrative, Québec, 2012

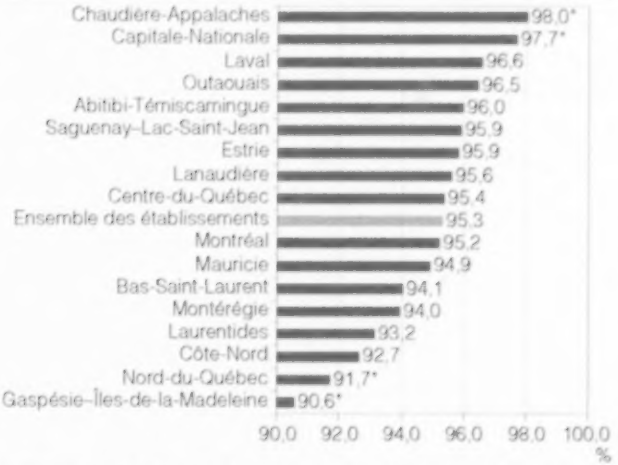

* Le taux est significativement différent de celui pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, 2012.

1. Une connexion Internet haute vitesse est une connexion offrant une vitesse de téléchargement de 1,5 mégabit par seconde et plus.

Moins de deux établissements branchés sur dix ont une connexion très haute vitesse

L'Internet très haute vitesse[2] est une technologie assez récente. La plupart des types de connexion peuvent atteindre la très haute vitesse, mais à l'heure actuelle au Québec, ce sont surtout la fibre optique et le câble coaxial qui permettent ce service. En 2012, 16,1 % des établissements de cinq employés et plus sont branchés à la très haute vitesse. Cette proportion varie largement entre les régions administratives puisque le branchement à la très haute vitesse est entre autres relié à la disponibilité du service. Ainsi, dans Lanaudière, plus de deux établissements sur dix ont une connexion très haute vitesse, tandis que dans la région du Nord-du-Québec, seulement 9,0 % des établissements en ont une. Toutefois, à l'exception du Nord-du-Québec (9,0 %) et de Chaudière-Appalaches (12,4 %), qui ont une proportion d'établissements branchés à la très haute vitesse significativement moins élevée, les autres régions n'ont pas des taux significativement différents de l'ensemble du Québec.

Différentes raisons expliquent pourquoi les établissements n'ont pas une connexion Internet très haute vitesse. Dans le tableau de la page suivante, nous avons sélectionné les trois raisons les plus fréquemment évoquées. Il s'agit du manque de besoin (64,5 %), de la non-disponibilité du service plus rapide dans la région (20,5 %) et du coût trop élevé (19,2 %). Ces raisons n'ont pas la même ampleur selon la région administrative. Ainsi, seulement 5,9 % des établissements montréalais non branchés à la très haute vitesse ont évoqué la non-disponibilité du service plus rapide dans leur région, alors que cette proportion s'élève à 60,5 % dans les établissements du Nord-du-Québec. À l'opposé, un établissement sur trois situé dans le Nord-du-Québec considère le manque de besoin comme raison de non-branchement à une connexion plus rapide, tandis que cette proportion est de 72,7 % dans la région de Montréal.

Figure 5

Taux de branchement à Internet très haute vitesse des établissements de 5 employés et plus, selon la région administrative, Québec, 2012

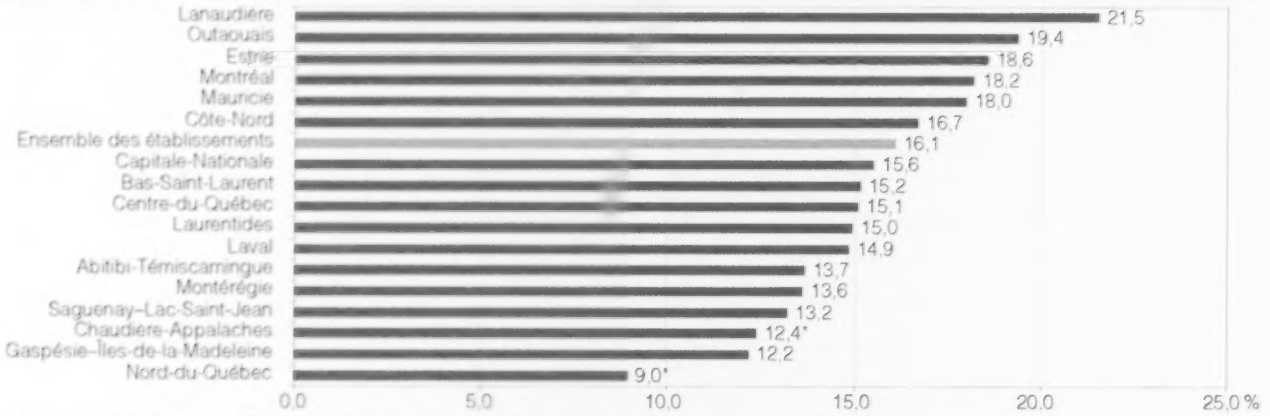

* Le taux est significativement différent de celui pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, 2012.

2. Une connexion Internet très haute vitesse est une connexion offrant une vitesse de téléchargement de 100 mégabits par seconde et plus.

Tableau 1

Part des établissements branchés de cinq employés et plus qui n'ont pas de connexion à Internet très haute vitesse selon la raison, raisons sélectionnées, selon la région administrative, Québec, 2012

	Pas de service plus rapide disponible dans la région	Coût trop élevé	Pas besoin ou besoin limité
	%	%	%
Ensemble des établissements	**20,5**	**19,2**	**64,5**
Région administrative			
01 Bas-Saint-Laurent	34,9 *	13,9	55,5 *
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	24,7	15,5	67,1
03 Capitale-Nationale	13,5 *	20,5	70,6
04 Mauricie	29,3 *	13,7	62,3
05 Estrie	26,9 *	17,1	57,2
06 Montréal	5,9 *	23,3	72,7 *
07 Outaouais	26,7 *	14,2	57,5
08 Abitibi-Témiscamingue	30,0 *	13,1 *	59,8
09 Côte-Nord	33,7 *	12,6 *	58,8
10 Nord-du-Québec	60,5 *	13,6	33,8 *
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	54,2 *	11,0 *	34,4 *
12 Chaudière-Appalaches	28,5 *	19,3	55,1 *
13 Laval	11,0 *	20,9	71,2
14 Lanaudière	27,0 *	17,1	59,9
15 Laurentides	24,1	22,3	60,2
16 Montérégie	25,0 *	18,9	64,1
17 Centre-du-Québec	33,2 *	15,3	56,0 *

* L'écart est significativement différent de celui pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, 2012.

Note méthodologique

L'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires* s'adresse aux entreprises dans tous les secteurs d'activité à l'exception des quatre secteurs suivants : services d'enseignement (SCIAN 61), soins de santé et assistance sociale (SCIAN 62), les autres services, sauf les administrations publiques (SCIAN 81) et les administrations publiques (SCIAN 91).

Afin d'obtenir une mesure précise du branchement à Internet dans les régions du Québec, l'enquête comporte un volet qui s'adresse aux établissements de cinq employés et plus. Étant donné qu'une entreprise peut compter plusieurs établissements (magasins, usines) qui se trouvent dans différentes régions, l'information sur l'accès à Internet à partir de l'établissement offre un portrait régional plus complet.

Des tests de différence ont été effectués afin de déterminer la significativité des écarts entre l'estimation d'une région administrative et celle de l'ensemble du Québec. Le seuil des tests de significativité a été fixé à 0,05.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web de l'Institut à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/sources_def/tic/index.htm

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques économiques et du développement durable

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève, révision linguistique
Anne-Marie Roy, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Marianne Bernier, économiste
marianne.bernier@stat.gouv.qc.ca
Direction des statistiques économiques
et du développement durable
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
ou 1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2013
ISSN 1911-6918 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec